

LE PETIT GERVAISIEN

Bulletin d'Informations Municipales de Saint-Gervais

Le nouveau conseil municipal



Résultats des élections municipales 2008

1er tour : 09 mars 2008

Inscrits		372
Abstentions	18.28 %	68
Votants	81.72 %	304
Blancs et nuls	0.81 %	3
Exprimés	80.91 %	301
M. GIRAUD	54.15 %	163
S. REY	52.16 %	157
S. LAPORTE	51.83 %	156
C. MOURABY	51.83 %	156
M. FAURE	51.50 %	155
J. RICHARD	50.83 %	153

2nd tour : 16 mars 2008

Inscrits		375
Abstentions	22.4%	84
Votants	77.6%	291
Blancs et nuls	2.67%	10
Exprimés	74.93%	281
C. JULLIEN	52.67%	148
O. LE BRIZ	52.31%	147
P. MORAND	50.18%	141
A. ROCCHI	49.47%	139
B. DURET	47.69%	134

L'éditorial

« Si tu veux courir vite, cours seul. Si tu veux courir loin, cours avec les autres. »
[Anonyme]



C'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur de m'adresser à vous en tant que Maire de Saint-Gervais. Cette fonction me tient à cœur et je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée. Chacun des élus, très enthousiaste, s'emploie d'ores et déjà avec dévouement et conviction à assumer le rôle qui lui incombe, à mener à bien les projets de la commune et à traiter les affaires courantes.

Nous formons une équipe unie, où chacun a une tâche définie selon ses sensibilités ou ses compétences, une équipe qui s'est mise au travail au sein des différentes commissions communales et intercommunales, une équipe qui s'est fixé des axes prioritaires ; les voici :

- * l'agrandissement de l'école,
- * l'aménagement du carrefour de la RD1532,
- * la modification de l'embranchement du chemin de Pierre Mouton et du CD35,
- * l'accomplissement du programme d'assainissement collectif au Port et à Pierre Mouton.

D'autres projets ont été ou seront traités rapidement, par exemple la rénovation du 2ème appartement de l'école, la mise en place de barrières de sécurité sur le chemin des Travers, la réfection de la chaussée du chemin sur le village, le renouvellement du véhicule du service technique.

A notre échelle aussi, il est important de maîtriser nos dépenses et de maintenir une situation financière saine. Cela fait partie de mes préoccupations, et je puis vous assurer que j'y veillerai en ces temps où le pouvoir d'achat des ménages vacille.

Nous avons, à Saint-Gervais, d'autres richesses : je pense à tous les bénévoles qui animent la vie de notre village par leurs associations ou leurs services. Grâce à eux, et ce malgré nos emplois du temps souvent chargés, nous avons le loisir de nous rencontrer et de dialoguer. Je crois que c'est un point très important, et je continuerai à soutenir ces personnes qui donnent ainsi de leur temps au service des autres. Je pense aussi aux entreprises, aux artisans, aux commerçants, à la poste, à la gendarmerie, à nos écoles avec la cantine et la garderie, et bien d'autres : tous font vivre la commune.

Cette vie de village, c'est vous, vous tous qui la faites. Vous embellissez votre maison, vous apportez votre soutien à une personne, vous rendez service ou vivez en bonne harmonie avec votre voisinage ; c'est vous qui œuvrez pour que la commune soit agréable à vivre et je vous en remercie.

J'ai demandé de vous tenir informés sur l'avancement de nos travaux par ce journal, par affichage et par les moyens que l'informatique met désormais à notre disposition. J'aimerais également rencontrer bientôt les associations, les bénévoles et les professionnels de la commune de manière à adapter nos actions, à apporter le meilleur service possible. J'ai des projets pour l'information et l'accueil des nouveaux arrivants, le bon fonctionnement de notre commune et le bien vivre des Saint-Gervaisiens. Je vous l'ai dit, c'est ma fonction, elle me tient à cœur et soyez sûrs que l'ensemble des élus est à votre écoute et à votre service.

Bien cordialement à tous,
Monique Faure

Sommaire

Résultats des élections et nouveau conseil	1
Edito	2
Elus & commissions	3
Budget	4-5
Infos travaux	6-7
Brèves & Actualités	8-9
Etat civil	10
Services - horaires	11
Crédits	12

Elus et Commissions



M. Bernard Duret

1^{er} adjoint, délégué aux commissions Finances, Communication & Culture
Autres mandats municipaux :
Gros Travaux & Appels d'Offres, Chemins Communaux

M. Alain Rocchi

2^{ème} adjoint, délégué aux commissions Petits Travaux - Affaires Urgentes,
Chemins Communaux
Autres mandats : Finances, Gros Travaux & Appels d'Offres



M. Pierre Morand

3^{ème} adjoint, délégué aux commissions Gros Travaux & Appels d'Offres,
Enfance & Jeunesse, Affaires Sociales
Autres mandats municipaux : Finances, Chemins Communaux,
Communication & Culture

M. Marc Giraud

Conseiller municipal
Finances, Gros Travaux & Appels d'Offres, Agriculture
Syndicat Scolaire Intercommunal



Mme Caroline Jullien

Conseillère municipale
Communication & Culture, Enfance & Jeunesse
Syndicat Scolaire Intercommunal

M. Stéphane Laporte

Conseiller municipal
Gros Travaux & Appels d'Offres, Petits Travaux - Affaires Urgentes,
Chemins Communaux



M. Olivier Le Briz

Conseiller municipal
Finances, Chemins Communaux, Communication & Culture

Mme Claire Mouraby

Conseillère municipale
Finances, Communication & Culture, Enfance & Jeunesse



Mme Samia Rey

Conseillère municipale
Communication & Culture, Enfance & Jeunesse, Affaires Sociales

Mme Jacqueline Richard

Conseillère municipale
Gros Travaux & Appels d'Offres, Chemins Communaux, Affaires Sociales



Les conseils municipaux

se tiennent à la mairie tous les mois.

Le 21 mars 2008

- Election du maire
- Election des adjoints
- Questions diverses

Le 09 avril 2008

- Délégations
- Commission des impôts
- Urbanisme : dossiers déposés, en instance ou en cours
- Questions diverses

Le 21 mai 2008

- Véhicule du service technique
- Ecole : achat de terrain
- Urbanisme : dossiers en instance
- Travaux de voirie

Prochain conseil : mardi 24 juin

Les commissions communales

Finances

B. Duret, P. Morand, M. Giraud,
O. Le Briz, C. Mouraby, A. Rocchi

Gros travaux & Appels d'offres

P. Morand, B. Duret, S. Laporte,
M. Giraud, J. Richard, A. Rocchi

Petits travaux - Affaires urgentes

A. Rocchi, S. Laporte

Chemins communaux

A. Rocchi, S. Laporte, B. Duret,
J. Richard, P. Morand, O. Le Briz

Communication & Culture

B. Duret, P. Morand, C. Jullien,
O. Le Briz, C. Mouraby, S. Rey,
+ M. Hubert Goron

Enfance & Jeunesse

P. Morand, S. Rey, C. Jullien, C. Mouraby

Affaires sociales

P. Morand, J. Richard, S. Rey,
+ Mmes Laurence Mayoussier
et Françoise Joly

Agriculture

(M. Faure), M. Giraud
+ M. Lionel Mayoussier



Budget

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Budget prévisionnel : 516 992 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses générales	75 978€
Intérêts	10 857€
Personnel	119 437€
Gestion courante	116 061€

Recettes de fonctionnement :

Excédent 2006	117723€
Remb. Personnel	24 086€
Produit services	2 154€
Impôts et taxes	228 958€
Dotations	72 896€
Revenus immeubles	58 300€

Dépenses d'investissement :

Capital emprunts	34 019€
Etudes	17 940€
Acquisitions	23 520€
Travaux	33 995€

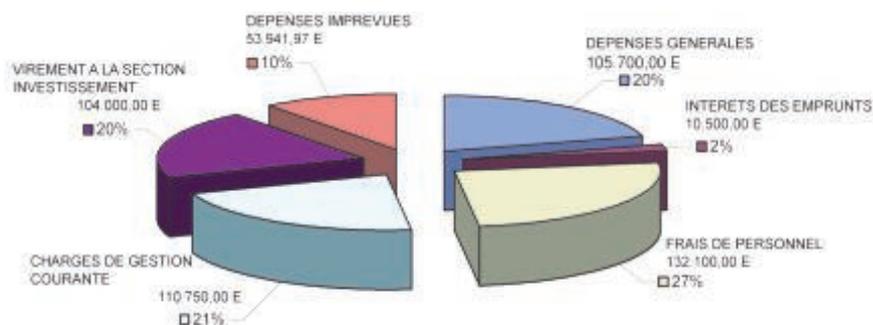
Recettes d'investissement :

Excédent 2006	2533€
Dotations	24 563€
Subventions	18 780€

Excédent cumulé 118 648€

Dépenses

Certaines dépenses sont en forte augmentation (les frais de chauffage par exemple), à cela s'ajoutent des dépenses de mise aux normes.

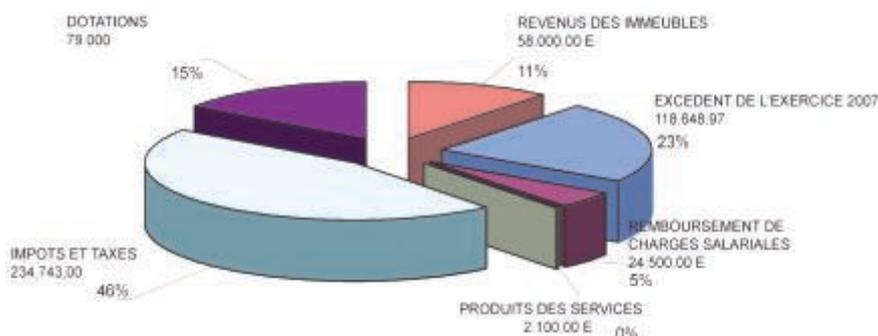


Recettes

Pour ce qui est des impôts locaux, chaque année nous revalorisons le produit fiscal de la commune selon l'indice officiel du coût de la vie. Cette année, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier le taux des taxes. La part communale de vos impôts locaux n'augmentera donc pas.

Commentaires :

✓ Sur les 234.743€ d'impôts et de taxes, 106.178€ proviennent de la Communauté de Communes. Celle-ci nous reverse chaque année le montant des Taxes Professionnelles que nous percevons à la date de signature de la mise en application de la TPU (Taxe Professionnelle Unique).



2008

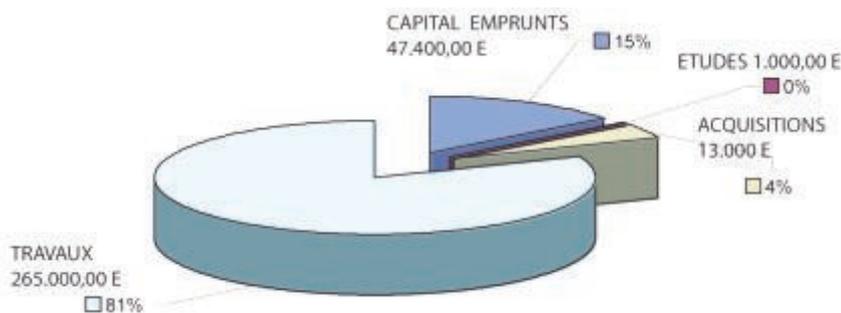
BUDGET D'INVESTISSEMENT

Budget prévisionnel : 326 400 €



Dépenses

Comme indiqué dans les pages précédentes, nous avons de gros travaux à financer en 2008 (265.000€). Les deux principaux postes sont : l'école et la voirie.

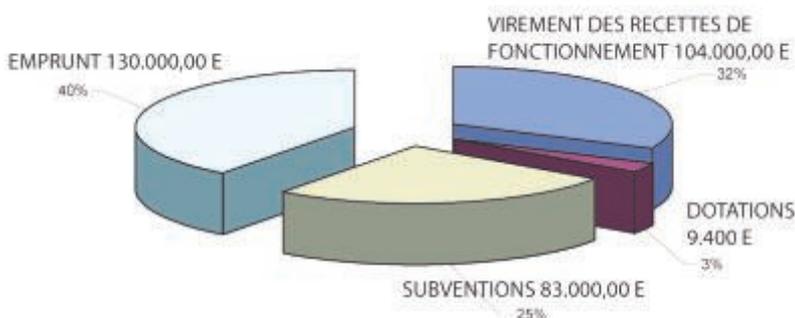


ANNEE 2007

	Taux Impôts Locaux		
	TH	FB	FNB
L'ALBENC	9,59	17,21	50,58
CHANTESSÉ	13,80	12,50	35,47
CHASSELAY	11,82	14,05	35,37
COGNIN	11,63	20,15	53,25
MALLEVAL	9,59	13,47	63,06
SERRE NERPOL			
N.DAME DE L'OSIER	11,33	16,91	49,31
ROVON	12,19	16,94	46,67
ST-GERVAIS	11,20	16,00	40,10
VARACIEUX	12,31	18,03	44,87
VINAY	14,27	27,29	65,03

Recettes

L'exercice 2007 fait apparaître un excédent disponible de 118.648,97€. Sur cet excédent de trésorerie, 104.000€ ont été affectés au budget d'investissement 2008. Le reste des recettes d'investissement proviendra d'emprunts ou de subventions (subventions qui ne représentent pas moins de 25% de notre budget).



TH : Taxe d'Habitation
 FB : Foncier Bâti
 FNB : Foncier Non Bâti

Commentaires :

- ✓ Le tableau ci-dessus indique la place de Saint-Gervais en terme d'imposition.
- ✓ Nous avons choisi de vous présenter le budget sous cette forme graphique, plus parlante que les documents comptables détaillés. Toutefois, il vous est possible de venir en mairie pour le consulter sous sa forme officielle.

Travaux



Nous avons apprécié la participation de M.Lhomé (représentant des parents d'élèves) et de Mme Heurtier (directrice de l'école maternelle). Leurs informations, conseils et remarques ont été précieux à l'élaboration du projet d'école.

✓ Ecole

Les démarches pour l'acquisition du terrain nécessaire à l'extension de l'école maternelle sont en bonne voie ; le propriétaire accepte en effet l'offre de la commune, de sorte que l'appel d'offre pour le projet d'architecte va pouvoir être lancé.



Quelques mots sur le projet : il s'agit de construire un bâtiment en dur, isolé, comportant deux classes. Il est prévu de conserver le mur ouest durant la phase de travaux (par mesure de protection), et le conseil général prend note de notre demande de remplacement de l'actuel préfabriqué jugé par tous trop vétuste.



En fin de compte, cette solution évite un aménagement compliqué de la salle des fêtes, initialement envisagée comme solution d'accueil. Tout cela doit être validé prochainement par un architecte.

Une fois les nouvelles classes réalisées, le préfabriqué sera enlevé, ainsi que le mur de séparation, offrant alors une jolie surface pour nos enfants.

✓ Eclairage public :

L'ensemble de l'éclairage public a été remodelé. Les nouveaux candélabres sont assortis à ceux qui ont été installés au Port. Leur mise en service est imminente.

Le hameau de Pierre Mouton va également être équipé de lampes supplémentaires ; cet aménagement nécessite un renforcement du réseau qui sera pris sur les câbles EDF, évitant ainsi de remplacer le câble actuel partant de la mairie. Un coffret compteur-horloge gèrera la mise en route de l'éclairage.



Fauchage :

La météo a accéléré la pousse des herbes sur les talus et les bordures des routes au point de compromettre la sécurité. En l'absence de personnel qualifié suffisant, nous avons dû recourir à une solution extérieure. M. Christophe Buisson, disposant du matériel nécessaire, a pu satisfaire ce besoin communal. Cette opération a donné satisfaction, et le conseil devrait renouveler ce type de fauchage une à deux fois cette année.

✓ Transport scolaire :

L'arrêt de bus du Port va être sécurisé par la pose de barrières et un meilleur éclairage du passage piéton. Un ralentisseur est à l'étude mais nécessite l'avis du département.



Travaux

✓ **Voirie** : Deux aménagements concernent la **RD35** :

L'étude de l'intersection de la route des Ecoles avec la RD1532
Suite aux discussions avec M. Tournoud, directeur départemental de la DDE, et avec le responsable des voiries du Conseil Général, la commune de Saint-Gervais reprendrait la charge de l'ancienne N532 en échange de sa remise en état et d'un aménagement de sécurisation du carrefour entre le CD35 et la RD1532 [26-oct-2007]. Soutenu par monsieur Vallini, qui a promis d'accorder la priorité nécessaire aux travaux de voiries du département, le projet vient d'être relancé. Ainsi, le 20 mai, la commune a rencontré Mme Clerc, directrice du territoire Sud Grésivaudan, et M. Bibas-Debuille, chef de service des aménagements. A l'issue de ce rendez-vous, il a été décidé les actions suivantes :

Le département effectuera dès cette année un comptage des véhicules et les relevés topographiques à ce carrefour.

La commune chiffre la fréquentation à pied et à vélo. Elle fait un courrier documenté au président du CGI pour relancer le projet.

Enfin, ce projet va être inscrit dans la programmation des routes pour une étude en 2009 et une réalisation en 2010/2011.

Différentes solutions pour le franchissement de la RD1532 sont envisagées : un rond-point ou bien un aménagement mixte avec un îlot central permettant de ne franchir qu'une voie à la fois.

Les possibilités de passerelle ou de souterrain sont écartées (les normes afférentes sont trop difficiles à tenir : une pente maximum de 5% et un surcoût très élevé lié à la classification 'axe convois exceptionnels'). De même, l'installation d'un carrefour équipé de feux tricolores est peu probable étant donnée la trop faible urbanisation aux abords de la voie.

L'intersection de la route des Ecoles avec la route de Pierre Mouton

La DDE et le Conseil Général de l'Isère ont envoyé des représentants sur place. Ils confirment l'importance de ces travaux sur le plan de la sécurité et se proposent d'être respectivement maître d'œuvre (étude) et maître d'ouvrage (travaux) pour la réalisation d'un aménagement estimé à environ 60 000€ et subventionné pour moitié. [étude 2009 ; réalisation 2010].

✓ **Assainissement** : Les habitants du Port et de Pierre Mouton ont vu passer les géomètres armés de leur théodolite pour l'étude du réseau d'eaux usées. Lourds mais obligatoires, ces travaux d'assainissement doivent être exécutés et complétés par la mise en place d'une station d'épuration d'ici 2015 selon les directives de l'Union Européenne. A noter également qu'il incombe aux particuliers de se connecter au réseau d'eaux usées dans les deux ans qui suivent sa mise à disposition. La réalisation de ces travaux, tant d'un point de vue décisionnel que financier, est instruite sous la compétence de la commission Assainissement Collectif et Individuel de la Communauté de Communes de Vinay.

Eau Potable : consciente des attentes des habitants de Pierre Mouton, la Communauté de Communes prévoit d'importants travaux de maillage avec le réseau de l'Albenc. Dès 2010 la javellisation périodique du réservoir de Pierre Mouton sera supprimée.

Chemin des Travers :

Pose de barrières de sécurité en bois et recharge des affaissements.



Chemin des Monts :

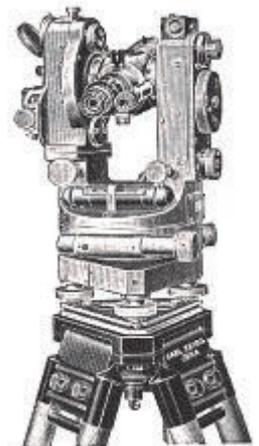
Mise en place de gravier pour combler les « nids de poules ».



Chemin sur le village :

Réfection de surface.

T
H
E
O
D
O
L
I
T
E

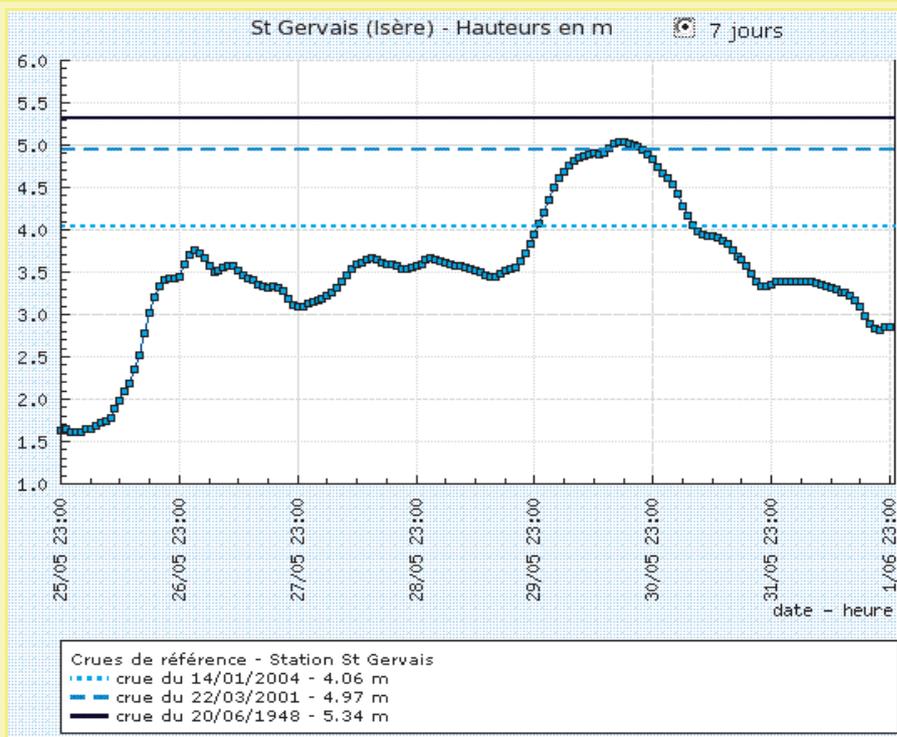


Brèves & Actualités



Comme vous avez pu le constater, l'Isère était en forte crue à la fin du mois de mai, au point de dépasser la crue de 2004 !

La mairie, en relation avec la préfecture, a surveillé de près l'évolution du niveau des eaux ; l'ensemble du dispositif de surveillance a bien fonctionné.



Source vigicrues : <http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr>

Propriétaires de chiens

D'après la loi, les amoureux de nos amies les bêtes « sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants, de jour comme de nuit ».

Soyez gentils, pour vous-mêmes et votre voisinage, d'éviter de laisser vos animaux de compagnie divaguer sur le domaine public.



Pour les mêmes raisons, faites votre possible pour éviter les situations qui conduisent vos animaux à aboyer des heures durant.

Merci

Interdiction des feux de jardin

Conformément à l'arrêté préfectoral du 05/05/2008, le brûlage des déchets végétaux est désormais interdit dans l'ensemble du département de l'Isère. Nous sommes donc tous invités à les déposer à la déchèterie de Vinay (horaires d'ouverture en page « Infos pratiques »).

Horaires de tonte

Afin de respecter le confort auditif de chacun, l'usage de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs...) n'est autorisé qu'aux horaires suivants: les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30; les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00; les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Deux-roues motorisés

Nous avons remarqué que quelques-uns ont une pratique de la conduite de leurs engins pour le moins gênante, dangereuse pour eux-mêmes et pour autrui, irresponsable. Il est important de rappeler que les pointes de vitesse, les roue-arrières ou autres figures acrobatiques, ainsi que les nuisances sonores engendrées sont toutes répréhensibles au regard de la loi. En cas d'accident, ces « performances » entraînent également un défaut de couverture d'assurance avec les lourdes conséquences qui s'ensuivent pour les conducteurs ou leurs tuteurs légaux. Nous demandons sur ce sujet un effort de civisme, merci.

Brèves & Actualités

Eboulement sur la D35

Suite à un éboulement, la route des Ecouges est fermée depuis le 20 Avril 2008 par arrêté municipal.



Chacun doit avoir à l'esprit qu'il est extrêmement dangereux d'aller se promener, même à pied, au delà des barrières de sécurité. En effet, 500 tonnes de pierre menacent encore de tomber. Pour les mêmes raisons, le canyoning, la pêche et la randonnée seront interdits tout l'été sur site allant du Pont Chabert au Trou du Fond.

En raison de l'importance des travaux à réaliser, la DDE ne peut encore se prononcer sur la date de réouverture de la voie. Néanmoins, nous pouvons vous transmettre le planning prévisionnel du département : appel d'offres en juin, travaux d'évacuation des roches en juillet, réfection et mise en sécurité du site en août, réouverture de la route prévue courant septembre. Il est à noter que certaines phases des travaux pourront se faire de jour comme de nuit.

Base Elèves

Suite à plusieurs réunions avec des parents d'élèves, leurs représentants et des associations, le Conseil Municipal a été informé de la mise en place par l'Education Nationale d'un fichier destiné à recueillir un grand nombre d'informations sur les enfants de 3 à 18 ans. Saisi par les parents d'élèves, le Conseil Municipal a émis des réserves sur cette mesure.

Transports

Par le biais de la communauté de communes, notre commune participe activement à un projet de rationalisation des transports en Sud Grésivaudan c'est-à-dire sur la zone qui s'étend de Pont-en-Royans jusqu'à Grenoble. Une vaste étude est en cours, nous vous tiendrons informés de ses développements.

La Vogue de Saint-Gervais

a eu lieu les 7 et 8 juin : les caprices du temps n'ont pas facilité cette rencontre annuelle ; cependant, la plupart des activités ont pu être maintenues. Merci donc aux bénévoles et aux professionnels pour leur participation, et merci aux visiteurs pour leur chaleureuse présence. La convivialité était au rendez-vous. A l'année prochaine !



Sur ce panneau :

- ✓ Les horaires du secrétariat de mairie et de la poste
- ✓ Le compte-rendu du dernier conseil municipal

Piles usagées

Vous pouvez déposer vos piles usagées en mairie, elles seront ainsi mieux recyclées!



Bibliothèque

Début juillet, une enquête sera disponible dans les mairies de St-Gervais et de Rovon ainsi qu'à la Poste. Elle portera sur l'adaptation des jours et horaires d'ouverture.



Etat Civil

depuis le 2 Novembre 2007

Naissances :

BOUVIER Hortense
MERESSE Neil
FERRUIT Tom
JANNON Tom

02 décembre 2007
30 décembre 2007
16 avril 2008
9 juin 2008

Mariages :

Néant

Décès :

MAYOUSSIER Paul

30 mars 2008



Cimetière:

Le columbarium est désormais installé pour recevoir les cendres des défunts. A côté, le 'Jardin du Souvenir' offre un peu de verdure et permet aux proches de déposer des fleurs ou de se recueillir.

I.N.S.E.E.

Nous avons reçu les chiffres du dernier recensement effectué en début d'année par Mme Samia Rey (en tant qu'agent recenseur) et Mme Geneviève Vincent (coordinateur communal) pour le compte de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; les voici :

- ✓ Personnes recensées : 535
- ✓ Nombre de foyers : 217

Auxquels on peut ajouter 13 personnes / 6 logements à la gendarmerie.

Note : dans le cadre des procédures administratives, ces chiffres prendront effet au premier janvier deux mille neuf.

Services - Horaires

Ouverture au public de l'agence postale - 11 pl. Village

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
samedi de 9h à 11h + extension jusqu'à midi pour les opérations ne nécessitant pas de mouvement de caisse : retrait simple de colis par exemple.
tél. : 04 76 64 78 00

Ouverture de la bibliothèque - Rte des écoles

mercredi de 15h30 à 18h
jeudi de 16h30 à 19h
tél. : 04 76 36 13 69

Les réservations de la salle des fêtes et de la maison de la Drevenne

se font auprès du secrétariat de la mairie

Classes maternelles à Saint-Gervais

tél. : 04 76 64 78 87

Classes de CP, CE1 & CE2 à Rovon

tél. : 04 76 64 72 75

Classes de CE2, CM1 & CM2 à Cognin-les-Gorges

tél. : 04 76 38 16 95 ou 04 76 38 25 21

Communauté de communes de Vinay

bureaux: 04 76 36 90 57
dépannage: 04 76 36 94 01

Relais des assistantes maternelles

contact : Mme Emmanuelle Grosjean
tél. : 04 76 36 92 10 ou 06 71 21 72 45

Service animations jeunes

contact : Marc Desroches
tél. : 04 76 36 74 96 ou 06 71 21 72 45

Centre de loisirs

contact : Céline Lapio
tél. : 04 76 38 17 54 ou 06 70 41 70 35

Eglise - Offices religieux

contact: Mme Romeyer-Dherbey Gisèle
tél. : 04 76 64 78 08



Secrétariat de mairie

mardi et vendredi de 9h à 18h30
mercredi et jeudi de 10h à 16h45
tél. : 04 76 64 77 06
fax : 04 76 64 72 79
mairie.st-gervais@wanadoo.fr

Permanences du Maire ou des Adjointes

mardi à partir de 14h
mercredi après-midi sur RDV
jeudi après-midi sur RDV
vendredi à partir de 15h30

Urgences :

Pompiers	18
Police	17
SAMU	15

Depuis un portable :
un seul numéro, le 112

Gendarmerie de Saint-Gervais

tél. : 04 76 64 78 17

Déchèterie de Vinay

du lundi au vendredi de 14h à 18h
le samedi de 10h à 18h
tél. : 04 76 36 79 29

Architecte conseil

de la Communauté de Communes
de Vinay, pour vous aider à élaborer vos projets :
M. Philippe Amette
tél. : 04 76 36 86 26

<http://saint-gervais.sud-gresivaudan.org>

Vous pouvez dès aujourd'hui retrouver sur le site Internet de Saint-Gervais un grand nombre d'infos pratiques, les dernières nouvelles, l'agenda...

Ce site est tout jeune et en pleine évolution,
n'hésitez pas à y revenir fréquemment.



Si vous souhaitez apporter vos commentaires sur le contenu de ce bulletin, veuillez s'il vous plaît nous adresser un courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Gervais
Commission Communication
11, place du Village
F-38470 SAINT-GERVAIS

Directeur de Publication :
Mme Monique Faure, maire de Saint-Gervais
Rédaction : La commission communication
Imprimerie SAVIGNY, F-38470 Vinay



Composition, mise en page : Mme C. Jullien & M. O. Le-Briz
Crédit Photos : Mairie de Saint-Gervais,
Vigicruces [<http://www.vigicruces.ecologie.gouv.fr>]
Impression: Juin 2008